

Le saumon atlantique

Salmo salar

Description

Le saumon présente un corps fusiforme recouvert de petites écailles. Une fois adulte, le poisson devient argenté et ponctué de tâches noires, elles deviennent rouge à l'approche de la période de reproduction. En grandissant, le salmonidé développe une excroissance de la mâchoir inférieure appelée "bec" ou "bécard". Cet animal emblématique des grands cours d'eau peut mesurer entre 45cm et 1m et peser entre 2 et 10kg.

Habitat

Le saumon atlantique est un poisson migrateur qui vit en mer à l'âge adulte et à la fois à l'intérieur des terres dans les cours d'eau douce lors de ses premières années. Après une suite de modification corporelle leur permettant d'effectuer leur cycle migratoire, c'est ce qu'on appelle la smoltification, ils migrent vers des aires d'engraissement marines situées au large du Groënland et des îles Féroé (nord de l'Écosse).

Alimentation

Les juvéniles, lorsqu'ils éclosent, possèdent une vésicule qui assurent leur subsistance pour un mois et demi. Une fois cette vésicule épuisée ils diversifient leur alimentation et se nourrissent de larves d'insectes et de vers. Les smolts, qui vivent à l'embouchure des cours d'eau, consomment surtout des grammars (très petits crustacés de mer et d'eau douce), des crustacés et des épinoches (petits poissons d'eau douce). Une fois adulte, les saumons consomment d'autres poissons (équilles, petits harengs, sardines, perlants...).

Reproduction

Le saumon atlantique est un poisson migrateur qui vit en mer à l'âge adulte et à la fois à l'intérieur des terres dans les cours d'eau douce lors de ses premières années. De ce fait, les œufs des juvéniles sont déposés en amont des cours d'eau. Il faut savoir que lorsque la femelle pond ses œufs (1000 à 2000), cela représente jusqu'à 25% de son poids total. Par la suite, les juvéniles restent sur place un à deux ans (en France) avant de commencer à descendre le cours d'eau pour retrouver la mer et y grossir.

Lorsque la période de reproduction prend fin (novembre/décembre), les adultes descendent le cours d'eau en laissant les œufs pour regagner la mer et continuer leur cycle migratoire.

Menaces

Les menaces sont multiples concernant le saumon :

- Les nombreux aménagements sur les cours d'eau, par exemple hydroélectriques empêchent les saumons d'atteindre leur lieu de ponte, étant donné qu'ils retournent systématiquement sur leur lieu de naissance cela bouleverse leur cycle biologique ;
- Dégradation des milieux à cause des pollutions multiples générées par les activités humaines ;
- Surpêche dans les zones d'engraissement des saumons ;
- Perturbation de la migration vers les estuaires des cours d'eau à cause d'un surplus de sédiments, phénomène amplifié par l'aménagement continu des estuaires.

Protection

Concernant le bassin de la Loire, la pêche au saumon est strictement interdite, toute infraction est passible d'une amende de 22 500€ (art. L.436-16 du code de l'environnement).

Le saumon est protégé au niveau national (art. 1er) Il est inscrit aux annexes II et V de la directive « habitat-faune-flore ».

Il est aussi inscrit à l'annexe III de la convention de Berne (1979). Enfin, le saumon est distingué comme une espèce dite « vulnérable ».

Autre

Ces dernières années, on enregistre la remontée de 500 à 1000 individus du bassin de la Loire.



Carte de répartition géographique du saumon en France.

Photo : © Hans-Petter Fjeld
Sources : <http://www.logrami.fr/sensibilisation/poissons-migrateurs/saumon/>
<https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/1106.pdf>

